



Fiche Contacts Conseil départemental 31 – Solidarités

Contacteur une Maison des Solidarités (MDS) ou Direction des Solidarités (DTS)

Les MDS sont regroupées pour répondre à l'extrême urgence uniquement et sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre.

Sur chacun des sites seront présents :

- Un(e) responsable ou adjoint(e) de MDS
- 3/4 agents administratifs toutes missions confondues
- 2/3 assistant(e)s sociaux de polyvalence
- 2 référent(e)s ASE
- 1 psychologue
- 1 puéricultrice ou un médecin PMI sur un des deux sites
- 1/2 infirmier(e)s et un médecin des actions médico-sociales à Borderouge.

Le nombre de professionnels peut varier en fonction de la taille du regroupement et adapté selon le volume des sollicitations.

	30 mars au 3 avril		6 au 10 avril	
DTS Toulouse	DTS 05 34 57 35 01 MDS Rangueil/ soupetard /bonnefoy/ Borderouge/ minimes/centre DTS 05.34.57.35.14 MDS Basso Cambo /Bagatelle/ Empalot/Faourette /Pont-Vieux et DTS Basso Cambo		DTS 05 34 57 35 01 MDS Rangueil/ soupetard /bonnefoy/ Borderouge/ minimes/centre DTS 05.34.57.35.14 MDS Basso Cambo /Bagatelle/ Empalot/Faourette /Pont-Vieux et DTS Basso Cambo	
DTS Nord Toulousain	Blagnac 05 61 71 03 50 MDS de Blagnac, Colomiers, Tournefeuille, La Salvetat Aucamville, Bouloc, St-Jean		Blagnac 05 61 71 03 50 MDS de Blagnac, Colomiers, Tournefeuille, La Salvetat Aucamville, Bouloc, St-Jean	
DTS sud toulousain	Auterive 05 34 27 34 58 MDS Auterive/Carbonne /Cazères/ Frouzins /muret + MDS saint Gaudens/ cierp gaud/salies du salat jusqu'au 1 ^{er} avril inclus		Muret 05 62 00 98 10 MDS Muret/ Carbonne /Cazères/Frouzins /Auterive	
DTS Lauragais	Castanet 05 62 71 91 80 MDS de Castanet et Villefranche,		Castanet 05 62 71 91 80 MDS de Castanet et Villefranche,	
	30 et 31 mars	1 au 3 avril	6 et 7 avril	8 au 10 avril
	Revel 05 62 16 46 25 MDS Balma et Revel	Balma 05 61 24 92 20 MDS Balma et Revel	Balma 05 61 24 92 20 MDS Balma et Revel	Revel 05 62 16 46 25 MDS Balma et Revel
DTS Comminges Pyrénées	Fermeture du site de Saint-Gaudens – l'accueil téléphonique pour les MDS gérés par le site de Saint- Gaudens, est répartie sur les autres DTS <u>Réouverture le 2 avril</u>			

Numéro Enfance en danger	0800.31.08.08 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 SNATED (numéro national enfance en danger) : 119
Contacter la Maison des Adolescents	05 34 46 37 64 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Contacter la MDPH	Les équipes de la MDPH sont à votre disposition de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h45 pour répondre à vos besoins : • Par téléphone : au 0 800 31 01 31 (accessible via ACCEO) • Par mail sur mdph@cd31.fr D'autre part, sur le site internet, vous pouvez : • trouver des informations sur les droits et les démarches à suivre • obtenir des informations pour savoir où en est votre dossier de demande • déposer votre dossier de demande avec « ma MDPH en ligne »
Permanence téléphonique sur l'accès aux droits sociaux	05.34.33.42.35. de 9H à 12h et de 14h à 16h
Permanence téléphonique Enfance Famille	05.34.33.41.66. de 9H à 12h et de 14h à 17h
Permanence téléphonique Etablissements Personnes âgées et Personnes en situation de Handicap	05 34 33 12 73
Permanence téléphonique services d'aide à domicile	05 34 33 40 48
Permanence téléphonique prestations des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	05 34 33 39 58 ou 05 34 33 39 34
Pour toute autre question des usagers	Standard du Cd31 05.34.33.32.31 Possibilité de saisir le département par mail : cd31@cd31.fr